



Harcèlement suite à une demande de cif

Par **Mickaël**, le **05/05/2009** à **19:36**

Bonjour,

Mon employeur m'a annoncé il y a 6 mois que mon entreprise existerait encore 3 ou 4 ans puisqu'après il partira en retraite et qu'il n'a pas l'intention de la faire reprendre. Afin de préparer une reconversion professionnelle, j'ai demandé il y a 1 mois une autorisation d'absence à mon employeur pour effectuer un CIF.

Avant de me donner sa réponse, il a demandé à ce que j'expose en équipe (nous sommes 4 dans l'entreprise) ce que je voulais faire et il a exposé toutes les conséquences négatives que ma demande générerait, mon manque d'implication dans l'entreprise et les risques qu'il décide lui aussi d'arrêter son activité plus tôt que prévu. Par ailleurs, dans le courrier de réponse POSITIVE pour le FONGECIF, il a également noté les "risques de désorganisations inhérents à ma demande".

Par la suite, il a commencé, avec son associé, à lancer des boutades sur mon futur métier, que j'ai ignoré.

La formation que je veux suivre nécessite la réussite d'un concours que je préparerai dans le cadre d'un CIF de 6 mois. Cependant, mon employeur m'a clairement dit, devant témoins, que "réussite ou pas au concours, il faudrait que j'envisage de partir après mon CIF".

Mon absence sera de 20h par semaine (sur 35h normalement) et alors qu'il était d'accord pour que je sois dans l'entreprise, il vient de revenir sur sa parole et de me dire qu'il ne veut pas me voir dans l'entreprise durant mon CIF ce qui m'obligera à être sans revenus (tous mes congés sont posés l'été car l'entreprise ferme) et donc me met dans une position financière qui m'empêchera de faire mon CIF.

Par ailleurs, il a commencé à vérifier mon activité, il me demande des compte-rendus systématiques alors que ce n'étais pas le cas auparavant... j'ai l'impression qu'il commence un long travail de sape et de harcèlement moral.

Je suis un peu déboussolé et je ne sais pas trop quoi faire. Dois-je réagir, attendre la réponse du FONGECIF, contacter les prud'hommes ?

Quoique je fasse, il m'a clairement dit que je devrais partir, que si l'entreprise rencontrait des difficultés, je serai le premier concerné...